

Notaire Marinet André Marie à Montanges puis Ballon.

Divers actes Reygrobellet :

Marinet : 3 E 17479 du 4.05.1783. Jean François Reygrobellet, Laboureur de Fay achète une maison située « Sur le Ger » appartenant à André Marie Reygrobellet et Marie Louverier. Les réparations sont faites par Joseph Demarest, maître tailleur de pierres, Pierre Marion, maçon et Louis Romand, Charpentier.

Explications : André Marie, fils de Jean Louis marié le 15.02.1779 à Marie Françoise Louverier, fille de Joseph.

Marinet : 3 E 17480 du 25.04.1784. Etienne Coutier, laboureur de Fay et Péronne Reygrobellet, sa femme. Leur fils, André Coutier, crocheteur demeurant la Grande Douane de Lyon.

Donnent leur consentement pour son mariage.

Marinet : 3 E 17480 du 30.04.1784. (B2a1). Testament d'André Reygrobellet de Fay.

Sa femme : Rolande Gros. Ses fils et filles : François, Etienne, héritiers généraux et Jeanne Marie et Antoinette.

Marinet : 3 E 17480 du 9.05.1784. (B1 / 1A4 et 1A5) Brevet d'apprentissage pour Louis Philippe Reygrobellet, 19 ans et Jean Baptiste Reygrobellet, 18 ans fils de feu François Reygrobellet. Placé par leur mère, Andréanne Maire en apprentissage chez Jean Joseph Blanc, horloger à Chezery pour apprendre et montrer tout ce qu'il fait, leur fournira les outils nécessaires, les nourrira, chauffera et blanchira pendant 4 ans et 9 mois en échange duquel elle donnera la somme de 9 livres.

Marinet : 3 E 17480 du 20.06.1784. (Divers 4/113) Contrat de Mariage.

Isidore Berrod, fils de feu Pierre, journalier au Collet et Jeanne Marie Reygrobellet, fille de feu Claude, journalier et de Thérèse Bouillet à Echazeau.

Marinet : 3 E 17480 du 28.11.1784. (B1/113) Testament d'André Reygrobellet, journalier d'Echazeau. A Jeanne Jacquet sa femme le fruit et l'usufruit de tous ses biens.

Sa fille : Marie Josèphe, cent vingt livres, une génisse et plusieurs meubles pour son mariage avec Pierre Thomasset.

Ses 4 fils : Jean Baptiste, François Marie, Joseph et Claude.

Jean Baptiste, la donation à son mariage avec Jeanne Marie Ballet.

Marinet : 3E17480 : 2.12.1785 : Testament de Péronne Reygrobellet femme d'Etienne Coutier de Fay.

Donne et lègue à Antoine Joseph, Louis Joseph et Pierrette Coutier, ses petits enfants enfants de Nicolas Coutier, décédé

Le surplus à ses quatre fils : André, Pierre, Gabriel et François Julien Coutier.

Marinet : 3E17480 : 12.12.1785 : Testament de Jeanne Jacquet femme d'André Reygrobellet d'Echazeau.

Donne et lègue à

-Marie Reygrobellet, sa fille, femme de Pierre Thomasset la somme de 5 sols, outre la somme de 50 livres qu'elle lui constitua à son contrat de mariage avec le dit Thomasset.

-Marie Joseph Reygrobellet pour son héritière particulière.

- Les autres biens elle les donne à Jean Baptiste, François Marie, Claude et Joseph Reygrobellet ses 4 fils.

Marinet : 3 E 17481 du 7.01.1787. Consentement de Mariage.

Présente **Pierrette Reygrobellet** veuve de Etienne Coutier à Fay.

Son fils **François Julien Coutier**, charpentier à Lyon, consent qu'il épouse toute fille pour un mariage agréable.

Marinet : 3 E 17481 du 21.04.1788. Pierre Joseph (tissier), Jean Marie et Claude Reygrobellet, demeurant au Collet fils de feu François au Collet.

Ses filles : **Péronne et Charlotte.**

Marinet : 3 E 17482 du 10.12.1788. Testament de Pierre Joseph Reygrobellet.

Ouvrier tissier à Montanges, Fils de François Reygrobellet.

Son fils : **Jean François**. Son autre fils : **Alexis**. Ses deux filles : **Louise Marie et Claudine Marie.**